

## **Accompagnement spirituel et massothérapie** texte de Gilles Côté d'Ottawa

J'avais une session de massothérapie hier. Tout ce que j'ai dit à ma physiothérapeute avant la session était que mon ami Maxime (maximus glutamus) faisait des siennes. Cela ne l'a pas empêché de découvrir avec acuité les autres nœuds dans mon dos et dans mon cou et de les délier avec expertise. Pendant que mon esprit vagabondait comme bon lui semblait pendant la session, l'idée m'est venue qu'une session de massothérapie était semblable à un accompagnement spirituel.



Je connais ma physiothérapeute depuis des années. J'ai confiance en elle, non seulement parce que je reconnais ses compétences techniques, mais surtout parce que je sens en elle une réelle compassion pour ses clients et un désir de leur faire du bien. Je n'ai jamais discuté avec elle de ses croyances religieuses, mais j'accueille le bien qu'elle me fait comme un cadeau qui provient, j'en suis certain, non seulement d'elle, mais aussi de Dieu, le thérapeute par excellence qui agit dans chaque thérapeute digne de ce nom. Cette confiance à deux versants m'ouvre à la guérison. C'est aussi ce qui se produit dans un accompagnement spirituel. La relation de confiance qui s'établit entre l'accompagnateur(trice) et la personne accompagnée ouvre à la Présence d'un Autre qui agit dans cette relation mais qui, en même temps, la déborde infiniment.

Ma thérapeute sait écouter en profondeur avec ses mains en étant attentive à comment mon corps réagit pendant les traitements. Elle peut ainsi déceler non seulement ce que je lui ai dit de ce qui se passe en moi, mais aussi le non-dit que je vis. Il en va de même de l'accompagnateur(trice) spirituel(le) qui sait écouter ce qui est dit et ce qui ne l'est pas, ce qui se passe en surface et ce qui est en mouvement dans les profondeurs du cœur de la personne accompagnée. Accompagner c'est se laisser guider par ce langage multiforme au travers duquel la personne cherche à s'ouvrir à la guérison et à la Vie.

Après une session de massothérapie, je me sens plus vivant, plus alerte et plus flexible. La vie coule plus librement en moi. C'est aussi ce que vise un accompagnement spirituel : permettre à la Vie qui est toujours à l'œuvre dans une personne de couler plus librement. La présence discrète et réconfortante de la personne accompagnante, son écoute sans jugement, son accueil inconditionnel et sa compassion tendre et gratuite facilitent un passage à l'Esprit de Dieu pour qu'il puisse enlever les entraves au mouvement de la Vie dans la personne accompagnée et permettre ainsi à la Vie de surgir en plénitude.

**Intercéder pour les âmes du purgatoire** (Méditation du soir du 58<sup>ième</sup> jour de la retraite Hozana).

« En mission, il nous arrive souvent d'accompagner des amis lors de leurs derniers jours sur terre. L'élan de prière qu'il peut y avoir dans ces moments-là de la part des proches, la réalité qui s'impose à nous de la rencontre du Père, nous redonne un souffle, une ardeur toute nouvelle dans la prière, car nous sommes animés par le désir de savoir cet ami auprès de Dieu. Prier pour l'âme de cet ami, c'est aussi sauver la nôtre de l'oubli de ce pourquoi nous sommes faits : Voir Dieu. »

**N'est-ce pas un point de vue intéressant et motivant pour les personnes priantes soucieuses des personnes en fin de vie et décédées !**

## La nouvelle situation sanitaire au Québec et ses conséquences pour nous.

L'archevêché de Montréal a prévenu son personnel que les retours sur les lieux du travail sont repoussés afin de suivre les directives de la santé publique et du gouvernement du Québec.

Si on se base sur ce principe de respect des consignes, il devient nécessaire pour chaque personne accompagnatrice de réévaluer les choix pris lorsque la situation était moins dangereuse. Il semble entendu que tous les accompagnements qui se font par téléphone ou en mode virtuel vont continuer jusqu'à ce que la situation se stabilise. Pour les accompagnements qui se font en présentiel en ce moment, il est essentiel de bien considérer les faits. L'évolution du concept de double vaccination et du passeport vaccinal dont on discute beaucoup devrait établir les bases de nos décisions.

Par la suite, les conseils donnés pour la communion à domicile demeurent valables et peuvent servir de point d'appui pour les visites à domicile en général. Il convient de garder le masque, d'effectuer la désinfection des mains et de la custode, et de respecter les diverses précautions de distanciation lors de la visite à domicile.

L'important à ajouter serait sans doute de vérifier le sentiment de sécurité de toutes les parties en cause. Est-ce que la personne bénéficiaire qui vous reçoit à domicile se sent confortable de vous recevoir en cette période de recrudescence des cas? Est-ce que la résidence où vous allez a modifié ses directives pour les visiteurs? Est-ce que la famille de la personne bénéficiaire est d'accord ou préfère-t-elle mettre les visites en suspend temporairement? Et vous, bénévole SASMAD, comment vous sentez-vous et que désirez-vous vraiment faire en ce moment? Les coordonnatrices vous rappellent que vous pouvez communiquer avec nous si vous voulez en discuter afin de faire un choix éclairé et consensuel dans le respect du service SASMAD et de l'archevêché qui nous engage.

### Extrait de la lettre envoyée aux membres du personnel de l'archevêché

« Aujourd'hui le 25 août 2021, le Ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un communiqué de presse recommandant aux employeurs de repousser la date de retour en présentiel de leur personnel. Vous trouverez ce communiqué ici : [Pandémie de la COVID-19 - La Santé publique recommande aux employeurs de repousser la date de retour en présentiel de leur personnel - Salle de presse - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#); ou à l'adresse <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-3115/>

Depuis le début de cette pandémie, nous observons les recommandations des autorités de la Santé publique. Par conséquent, nous vous avisons que notre plan de retour au bureau est reporté jusqu'à ce que la recommandation de la Santé publique change à cet égard.

Concrètement, cela veut dire :

- La présence au bureau est uniquement en cas de nécessité.
- Toutes les rencontres (équipe d'employés ou autres) se font via Teams.

Si votre présence au bureau est nécessaire, vous devez suivre toutes les consignes de santé et sécurité qui continuent d'être en vigueur » : Signature du registre de présence, désinfection des mains, port du masque à l'intérieur, distance de 2 mètres, manger dans son bureau (extrait un peu coupé).

**« Si vous avez des symptômes de COVID-19, NE VENEZ PAS AU BUREAU. »**

### Quelques nouvelles :

Le 10 septembre prochain, Mgr Lépine fêtera son 10e anniversaire d'ordination épiscopal.

Le 13 septembre prochain ce sera la rentrée pastorale au diocèse. Surveillons les avis sur le site web.

Le 17 septembre prochain, une troisième formation de base en mode virtuel commencera pour des candidats de la région d'Ottawa. Les deux formatrices seront Danielle DeBanné de l'équipe de direction SASMAD d'Ottawa et moi-même. L'équipe procède à l'inscription des candidatures.

À Québec, sœur Claudette et Geneviève devraient donner une autre formation en présentiel débutant les 11 et 12 septembre et finissant les 16 et 17 octobre, si les conditions sanitaires le permettent. Une dizaine de personnes s'ajouteront donc à l'équipe SASMAD à Québec.

Adresse courriel pour envoyer vos intentions de prière : [misericorde.mercysasmad@gmail.com](mailto:misericorde.mercysasmad@gmail.com)

Pour accéder au site du SASMAD : <https://microsites.diocesemontreal.org/microsites/sasmad>